

avancé, il fut candidat dans le comté d'Hochelaga à deux ou trois reprises, et en 1882, il se présenta contre monsieur Desjardins pour la chambre des communes, mais se retira subitement dans des circonstances qui n'ont jamais pu être expliquées à la satisfaction de ses amis. Sa résignation arriva dans le même temps qu'il fit une soumission pour la construction de ce Palais Législatif : et ses plus intimes amis sont restés convaincus que cette soumission n'était pas étrangère à sa résignation.

En 1875, il avait obtenu des libéraux un contrat important pour l'élargissement du canal Lachine ; et en 1882, il se vit refuser un contrat pour la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien, entre Port-Moody et Emmorys-Bar. Sa soumission étant de deux millions, deux cent soixante et dix-sept mille piastres (\$2,277,000.-00) et la plus basse, cette question souleva une discussion très acerbe devant la chambre des Communes, et Sir Charles Tupper, répondant aux accusations portées par l'honorable monsieur McKenzie à ce sujet, déclara que Charlebois était un brocanteur de contrats publics, indigne de la confiance du gouvernement. Il avait fait sa soumission conjointement avec D. MacDonald, et voici le jugement porté sur le compte de ces deux contracteurs en pleine chambre par Sir Charles Tupper :..... " J'ai eu occasion de m'informer de la condition financière de ces messieurs, et j'ai appris qu'elle ne s'était pas améliorée depuis l'époque où, tenus de faire un dépôt entre mes mains,

" ils m'avaient donné un chèque accepté sur une banque où ils n'avaient pas de fonds et se déclarèrent incapables de faire un dépôt dans la banque de Montréal. Mon expérience me donnait à supposer, et je l'ai supposé, qu'ils essayèrent à jouer le département et à flouer les autres soumissionnaires. J'en appelle à tous les membres bien pensants de la chambre à quelque parti qu'ils appartiennent, n'étais-je pas justifiable en présence des faits que je connaissais, d'agir comme j'ai agi ?.....

" Faisons l'histoire de Charlebois.

" Il avait pris des entreprises publiques et on va voir si nous devons lui confier l'entreprise de la section du chemin de fer du Pacifique Canadien entre Portmoody et Emmorys-Bar, estimée à 3 millions. L'honorable député de Lambton lui a confié des travaux sur l'embranchement de la Baie Georgienne : ces travaux devaient être commencés le 2 août 1878 et terminés le 1er juillet 1880. Bien, M. l'orateur, on dut lui enlever l'entreprise le neuf août 1879, peu de temps avant la date fixée pour le parachèvement, et savez-vous la quantité d'ouvrage qu'il avait pu exécuter ?

" Une pure bagatelle, car se sachant entièrement incapable d'avoir le capital nécessaire, il avait vendu ses droits et intérêts à Smith et Ripley qui eurent le courage et le moyen de se mettre à l'œuvre..... Or, tout ce que nous avons à lui payer jusqu'à juin 1879 (le cas est aujourd'hui devant la cour